

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Ministre

Paris, le

11 JUIL. 2012

Madame la Secrétaire Générale,

J'ai souhaité, dès ma prise de fonction, vous rencontrer et engager avec vous des échanges que je souhaite réguliers. Je veux restaurer un dialogue social fondé sur un nouvel état d'esprit de confiance et de responsabilité, comme l'a rappelé le Président de la République lors de la conférence sociale qui s'est tenue les 9 et 10 juillet. Ce dialogue est indispensable, les défis à relever sont multiples et dans un contexte économique difficile, c'est un préalable à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement.

A l'issue de ces premiers échanges, je souhaite vous confirmer les engagements pris devant vous, et vous informer de décisions prises dans le prolongement de nos entretiens.

Je partage avec vous le bilan de la réforme générale des politiques publiques dans mon champ de compétences qui se traduit par une dégradation du service public et des conditions de travail des personnels. Je veux que chaque agent soit fier de sa contribution à la mise en œuvre des politiques sportives, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative.

Aussi, ai-je souhaité engager sans tarder une réflexion relative à l'adéquation des missions et des moyens dans l'ensemble des structures du ministère. Elle concernera l'ensemble des missions et l'ensemble des personnels. Ses conclusions permettront, en particulier dans la perspective de la prochaine étape de décentralisation, de définir un fonctionnement de notre administration plus efficace et plus respectueuse de l'usager.

Deux démarches sont aujourd'hui conduites.

J'ai tout d'abord saisi l'inspection générale de la jeunesse et des sports d'une mission dont le rapport me sera remis fin juillet. J'ai demandé que, dans ce cadre, un échange avec les organisations syndicales soit organisé. Je sais que des rencontres ont d'ores et déjà eu lieu.

J'ai par ailleurs mis en place un groupe de travail associant le secrétariat général du gouvernement, le ministère de l'intérieur, le ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, l'inspection générale de la jeunesse et des sports, le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales, des représentants des administrations centrales, des directions régionales et départementales, des établissements et des directeurs techniques nationaux. Ce groupe devra me rendre ses conclusions à l'automne. J'ai demandé que, sur la base des travaux exploratoires, vous soyez associés à cette réflexion au mois de septembre. Il n'y aura pas de réforme juste sans la participation de tous.

.../...

Madame Bernadette GROISON
Secrétaire générale de la FSU
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Si le dialogue social passe par des échanges réguliers avec les organisations syndicales, il doit aussi et surtout être facilité dans le cadre des instances de concertation créées à cet effet. Vous avez ainsi manifesté à plusieurs reprises votre attente quant à une amélioration de leur fonctionnement qui pourrait se concrétiser par la création d'un comité technique ministériel « sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative ».

Je partage cette volonté. Aussi, ai-je demandé que soit immédiatement mise en chantier la création d'un comité technique ministériel couvrant le champ de mon ministère. Au-delà des consultations obligatoires, je veux que ce comité soit un véritable lieu de dialogue social.

Toutefois, dans cette attente, il est indispensable que les instances existantes puissent se réunir dans les meilleures conditions afin de permettre un dialogue effectif avec les représentants du personnel, notamment sur les sujets importants évoqués précédemment.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé, en accord avec Madame Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, que le prochain comité technique ministériel initialement prévu le 10 juillet, soit reporté au 13 juillet, afin d'être co-présidé par nos deux directeurs de cabinet.

S'agissant de l'organisation des services, et en particulier, des fonctions support du ministère aujourd'hui rattachées au secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales et comme je vous l'ai indiqué, il m'apparaît prématuré d'envisager des modifications, cette question étant indissociable de celle de l'organisation des services territoriaux chargés de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Ces questions ne relèvent pas, comme vous le savez, de ma seule responsabilité, et elles ne pourront trouver de réponse tant que n'auront pas été arrêtées les mesures de décentralisation susceptibles de concerner ces domaines, et que le devenir de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat ait été arbitrée.

J'ai demandé que la prochaine maquette budgétaire du BOP 124 permette d'isoler les moyens relatifs aux personnels qui mettent directement en œuvre ma politique dans le champ des sports, la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Il s'agit là de rendre plus lisibles les données relatives aux ressources humaines des services aujourd'hui diluées dans une présentation globalisée, mêlant les crédits de personnels et les moyens de fonctionnement courant.

Dans cette même démarche qui m'anime et qui consiste à mener la réflexion sur les missions prioritaires de l'Etat avant d'engager des réformes nécessaires, je vous confirme que j'ai souhaité que soient stoppés la mise en œuvre du service à compétence nationale pressenti pour la gestion des cadres techniques sportifs et le processus de fusion des corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et des inspecteurs de la jeunesse et des sports.

Je sais que vous avez eu l'occasion d'exprimer de fortes réticences quant à la mise en œuvre du dispositif interministériel de la prime de fonctions et de résultats. S'agissant des inspecteurs de la jeunesse et des sports, 2012 doit, à cet endroit, être considérée comme une année de transition. J'ai décidé de saisir Madame Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique de ce sujet et j'ai demandé que soit réengagé au niveau interministériel le travail de revalorisation indemnitaire dans une démarche de convergence entre les corps au vu des fonctions exercées.

Je suis comme vous très attachée à ce que puisse être garanti un traitement équitable au plan indemnitaire à tous les agents du ministère de l'Education Nationale en fonction au sein de ce ministère. Par ailleurs, je me réjouis du récent engagement visant à ouvrir la titularisation dans les corps de la filière ITRF (niveaux A, B et C) aux agents techniques contractuels du ministère en activité dans les services territoriaux, en administration centrale et, surtout, dans nos établissements publics.

Ma volonté de changement ne peut se faire sans prendre en compte l'existant. Elle doit s'appuyer sur les travaux que j'ai lancés dès ma nomination et sur les réformes générales de l'administration de l'Etat.

.../...

La conférence sociale a permis de définir pour chacun des domaines appelant des réformes, une méthode et un calendrier. La démarche que j'ai tenu à vous préciser s'inscrit dans le processus de concertation que le Gouvernement engagera à l'automne, en particulier au titre de la réaffirmation de la place et des missions des services publics.

La qualité de nos échanges sera essentielle pour la mise en œuvre efficace de la politique de l'Etat dans le champ des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Enfin, je veux vous remercier pour votre engagement déterminant aux côtés des personnels et pour l'accompagnement qui leur est ainsi assuré.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de ma considération distinguée.



Valérie FOURNEYRON